



Assemblée générale

Distr. limitée
8 février 2017
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-quatrième session
Vienne, 30 janvier-10 février 2017

Projet de rapport du Groupe de travail plénier

1. Conformément au paragraphe 8 de la résolution [71/90](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a de nouveau convoqué, à sa cinquante-quatrième session, son Groupe de travail plénier.
2. Du [...] au [...] février 2017, le Groupe de travail a tenu [...] séances sous la présidence de Mylswami Annadurai (Inde). Il a examiné les points ci-après:
 - a) Préparatifs d'UNISPACE+50;
 - b) L'espace au service du développement socioéconomique durable;
 - c) Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session du Sous-Comité, qui se tiendra en 2018.
3. Le Groupe de travail était saisi des documents énumérés au paragraphe [...] du rapport du Sous-Comité sur les travaux de sa cinquante-quatrième session.
4. À sa [...] séance, le [...] février, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.

I. Préparatifs d'UNISPACE+50

5. À la première réunion du Groupe de travail, la Directrice du Bureau des affaires spatiales a informé le Groupe de l'état d'avancement des préparatifs d'UNISPACE+50 en 2018 et, se référant à un certain nombre de documents soumis au Sous-Comité à sa cinquante-quatrième session, a donné un aperçu stratégique des préparatifs d'UNISPACE+50, y compris des mesures prises et des activités prévues dans le cadre des priorités thématiques d'UNISPACE+50 définies par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-neuvième session ([A/71/20](#), par. 296).
6. La Directrice, dans sa déclaration, a souligné qu'il importait de respecter les échéances pour les questions d'organisation, d'administration et de présentation de rapports s'agissant des activités de fond donnant lieu à des recommandations pour UNISPACE+50. Elle a dit que le Bureau s'efforçait de collaborer avec les États membres et autres parties intéressées dans le cadre des préparatifs d'UNISPACE+50 et au-delà afin de jeter les bases d'un programme complet, "Espace 2030", qui aiderait à



définir le rôle des activités spatiales face aux préoccupations globales concernant le développement à long terme et dans les efforts engagés pour atteindre les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est la raison pour laquelle il fallait que le Bureau obtienne un appui tant financier qu'en nature auprès des États membres et des organisations.

7. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction les progrès accomplis dans le cadre des préparatifs généraux liés aux priorités thématiques d'UNISPACE+50. Il a félicité le Bureau des résultats obtenus à ce jour dans ce contexte, et des activités prévues.

8. Le Groupe de travail a rappelé qu'UNISPACE+50 offrait une occasion unique de positionner l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable et de renforcer le rôle du Comité, de ses organes subsidiaires et du Bureau des affaires spatiales, qui se trouvaient au cœur de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de la gouvernance des activités spatiales.

9. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction que la nouvelle Équipe spéciale sur le Partenariat mondial pour l'exploration de l'espace et l'innovation, établie dans le cadre de la priorité thématique sur l'exploration de l'espace et l'innovation, s'était réunie en marge de la session en cours du Sous-Comité, sous la présidence conjointe de la Chine, des États-Unis et de la Jordanie, et qu'elle avait progressé dans ses travaux.

10. Le Groupe de travail a également noté avec satisfaction les progrès accomplis au titre d'autres priorités thématiques pendant la session en cours du Sous-Comité, comme indiqué dans le présent rapport, en particulier les priorités thématiques sur la météorologie de l'espace et sur l'espace et la santé mondiale. Les travaux relatifs à ces priorités thématiques avaient été entrepris par le Groupe d'experts sur la météorologie de l'espace et le Groupe d'experts de l'espace et la santé mondiale, respectivement. Les travaux des groupes d'experts bénéficiaient de l'appui fonctionnel du Bureau des affaires spatiales.

11. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction que, dans le cadre des préparatifs d'UNISPACE+50 et pour faire progresser le débat sur le rôle de la science et de la technologie spatiales dans la promotion du développement mondial, un Forum de haut niveau sur l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable, organisé par le Bureau des affaires spatiales en collaboration avec le Gouvernement des Émirats arabes unis, s'était tenu à Doubaï (Émirats arabes unis) du 20 au 24 novembre 2016.

12. Le Groupe de travail a en outre noté avec satisfaction que le forum de haut niveau de 2017 organisé sous la direction du Bureau des affaires spatiales, se tiendrait également à Doubaï (Émirats arabes unis) du 6 au 9 novembre 2017. Ce forum serait axé sur le renforcement des partenariats entre les acteurs spatiaux. Il a été noté que l'Allemagne avait offert d'accueillir et de coorganiser le forum de 2018, qui se tiendrait au second semestre de cette année-là à Bonn. Ce forum serait axé sur les réalisations et résultats d'UNISPACE+50 dans le contexte des préparatifs d'un programme "Espace 2030", qui serait coparrainé par l'Agence spatiale européenne.

13. Le Groupe de travail a reconnu qu'il était nécessaire que le Bureau soit en mesure de renforcer les partenariats avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales, et les entités non gouvernementales, afin de fournir un soutien accru aux pays en développement et de promouvoir les objectifs du processus d'UNISPACE+50.

14. Le Groupe de travail a examiné les préparatifs dans le cadre de la priorité thématique intitulée “Amélioration de l’échange d’informations sur les objets et les événements spatiaux”, compte tenu des travaux du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales.

15. Le Groupe de travail a relevé plusieurs éléments à prendre en compte pour convenir d’une marche à suivre appropriée dans le cadre de cette priorité thématique. Ces points étaient les suivants: a) nécessité d’évaluer plus avant le mécanisme le plus approprié, tel qu’un éventuel nouveau groupe de travail au titre du point de l’ordre du jour du Sous-Comité relatif à la viabilité à long terme des activités spatiales, ou un mandat élargi pour l’actuel groupe de travail chargé de ce point; b) composition de la présidence spécifique d’un tel mécanisme; et c) période correspondante d’un plan de travail pluriannuel, qui pourrait éventuellement s’étendre de 2019 à 2022, en attendant un examen plus approfondi de la relation entre l’objectif et les résultats escomptés de cette priorité thématique et les travaux actuels du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Les propositions connexes présentées par les États membres du Comité formeront la base des travaux futurs.

16. Le Groupe de travail a recommandé que le Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique examine plus avant ces questions, ainsi que d’autres questions qui pourraient se poser à sa soixantième session, en juin 2017, en vue de faire avancer le processus de création d’un mécanisme spécial au titre de cette priorité thématique.

17. Le Groupe de travail a noté que pour réaliser en temps voulu des progrès au titre de toutes les priorités thématiques, le Comité, à sa soixantième session, devrait examiner l’état d’avancement général des préparatifs et évaluer la nécessité d’adopter de nouvelles mesures pour atteindre avec succès les objectifs du processus d’UNISPACE+50.

18. Le Groupe de travail a échangé des vues concernant la proposition relative au “ciel sombre et calme” pour préserver les conditions d’observation de l’environnement à l’intention des grands observatoires astronomiques et des astronomes amateurs, présentée par l’UAI ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.17](#)).

19. Le Groupe de travail est convenu que le Bureau des affaires spatiales devrait soumettre la proposition à l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO) en vue d’obtenir une réponse officielle de l’UNESCO sur la question.

20. Le Groupe de travail a encouragé l’UAI à assister à la soixantième session du Comité, en juin 2017, au cours de laquelle cette proposition devrait être examinée plus avant.

II. L’espace au service du développement socioéconomique durable

21. Le Groupe de travail a noté que le Groupe d’experts sur l’espace et la santé mondiale a tenu sa troisième réunion les 2 et 3 février 2017, en marge de la session du Sous-Comité, sous la coprésidence du Canada et de la Suisse, pour faire progresser ses travaux au titre des points 2 et 3 du plan de travail présenté à la cinquante-deuxième session du Sous-Comité ([A/AC.105/1088](#), annexe I, par. 7 (b)) et examiner la participation du Groupe d’experts aux préparatifs de la priorité thématique d’UNISPACE+50 intitulée “Renforcement de la coopération spatiale aux fins de la santé mondiale”.

22. Le Groupe de travail a noté que le Groupe d'experts avait examiné plusieurs activités essentielles menées pendant l'année écoulée sur l'utilisation des sciences et des technologies spatiales au service de la santé mondiale. Le Groupe d'experts avait également examiné les moyens de renforcer encore la coopération interinstitutions, tant au niveau national qu'international, entre la communauté spatiale et les organisations sanitaires, et de mieux faire connaître les avantages que les technologies spatiales pouvaient offrir à la communauté sanitaire mondiale.

23. Le Groupe de travail a pris note de la feuille de route élaborée par le Groupe d'experts ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.28](#)) en vue de définir les prochaines dispositions à prendre en vue d'élaborer les composantes nécessaires qui sous-tendent la priorité thématique intitulée "Renforcement de la coopération spatiale aux fins de la santé mondiale". Il a noté que, dans le cadre de cette feuille de route, le Groupe d'experts avait décidé d'appuyer la préparation d'une conférence sur l'espace et la santé mondiale qui serait organisée conjointement par le Bureau des affaires spatiales et le Gouvernement suisse, en étroite coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé, et coparrainée par d'autres organisations et parties prenantes concernées. La conférence se tiendrait à Genève en 2017.

III. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique

24. Le Groupe de travail a noté que, conformément à la résolution [71/90](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique présenterait au Comité sa proposition concernant le projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-cinquième session, qui se tiendrait en 2018.

25. Le Groupe de travail est convenu que le thème du colloque qui serait organisé en 2018 par le Bureau des affaires spatiales, conformément à l'accord auquel était parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 ([A/AC.105/890](#), annexe I, par. 24), serait "Vers de nouveaux horizons: la participation de l'industrie à UNISPACE+50 et au-delà".

26. Le Groupe de travail a procédé à un échange de vues sur les problèmes logistiques que pose le grand nombre de présentations techniques, ce qui par ailleurs est un signe positif de l'intérêt des experts, et a recommandé que la question de la programmation des présentations techniques et de toute autre question d'organisation, ainsi que le projet d'ordre du jour provisoire du Sous-Comité, soient examinés par le Sous-Comité au titre du point 15 de son ordre du jour.